

## 1 - Quelle Union locale faut-il aujourd'hui ?

Le congrès de l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite et environs doit être l'occasion d'imprimer une nouvelle étape dans notre démarche syndicale commune.

Une démarche qui consiste avant tout à tisser des liens toujours plus étroits et plus fréquents entre tous les syndicats et sections syndicales comme entre les syndiqués.

« L'union locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales des petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs privé, public et nationalisé, peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble. » (Article 14 des Statuts de la CGT).

Notre rôle en tant que CGT, est de travailler à leur épanouissement, à leur coordination. Au niveau de l'entreprise d'abord, puis de leur donner une dimension locale, départementale et nationale, en réalisant ainsi les conditions du grand mouvement que nous voulons construire.



En prise directe avec les préoccupations des travailleuses et des travailleurs, l'impulsion et la coordination de ce mouvement incombe d'abord aux syndicats et sections syndicales. C'est le sens de leur réunion en Assemblée générale de l'Union locale pour faire converger les colères et les revendications afin de confédéraliser nos luttes. Le mouvement revindicatif interprofessionnel ne peut pas être une simple addition d'actions éparses, il nous appartient de le faire vivre dans sa cohérence.

Au quotidien, cette tâche incombe aussi à la Commission exécutive de l'UL et à son bureau. L'implication des syndicats et sections syndicales - notamment de leurs élus et mandatés - y est donc nécessaire afin que ses réunions soient productives.



Cette obligation que nous avons de construire un mouvement social capable de mettre en échec les stratégies patronales et gouvernementales, mais aussi de dégager d'autres perspectives de société, pose l'impérieuse nécessité du renforcement des nos syndicats et sections syndicales.

Il faut élargir notre influence, perfectionner la qualité de notre activité et de notre vie syndicale, et ce à chaque niveau.

**Résolution 1 : Pour atteindre ces objectifs, l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite s'engage à :**

- Réunir les syndicats et sections syndicales de l'Union locale, au moins deux fois par an ;
- Réunir une fois par mois la Commission exécutive ;
- Réunir, au moins entre chaque CE, le bureau de l'Union locale ;
- Assurer un suivi régulier des syndicats et sections syndicales du territoire.

## 2 - Quel accompagnement des syndicats et des sections syndicales ?

La vie syndicale de tout syndicat et section syndicale CGT est tournée vers l'activité revendicative. Le syndicalisme CGT, en rupture avec le syndicalisme co-gestionnaire dit de « partenaire social », ne renonce pas pour autant à utiliser tous les moyens donnés par les instances représentatives du personnel. Ce sont des points d'appuis comme peuvent l'être tous les moyens à notre disposition pour hâter les mobilisations et les prises de conscience chez les travailleurs et travailleuses, en faisant vivre nos repères revindicatifs comme notre projet de société.

L'Union locale CGT accompagne les syndicats et sections syndicales du territoire en mettant en œuvre des actions de formation syndicale, en mettant à leur

disposition des outils d'information et de propagande, en favorisant les pratiques syndicales.

La formation syndicale est une nécessité pour équiper nos syndiqués, militants, dirigeants en savoirs et savoirs faire pour agir, mener et conduire leur activité, remplir leur mandat. La recherche d'une nouvelle efficacité pour le syndicalisme est depuis le 48ème congrès au cœur de la CGT.



Pour impulser et mener les luttes nous avons besoin de syndiqués nombreux, pleinement acteurs décideurs. Parmi elles et eux, il en faut qui assument des responsabilités à tous les niveaux de l'organisation. Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie syndicale constitue un enjeu majeur pour que la CGT atteigne les objectifs qu'elle se fixe.

L'Union locale des syndicats, se doit d'être une structure de proximité pour les syndicats. En s'adressant directement aux syndiqués et syndiquées du territoire elle mène la veille informationnelle tant sur les luttes locales que sur la vie de l'ensemble des structures qui composent la CGT.

En lien avec les luttes menées par les syndicats et les sections syndicales, comme des campagnes menées par la CGT nationalement, l'Union locale met à disposition des tracts et plus globalement assure sur le territoire la propagation de nos revendications et de notre projet de société.

À l'heure où la majorité des travailleurs et des travailleuses s'informent, en partie, via les réseaux sociaux et plus globalement sur internet, nous devons mener collectivement la bataille des idées y compris dans cet espace informationnel.

**Résolution 2 : Pour atteindre ces objectifs, l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite s'engage à :**

- Construire avec les syndicats et les sections un plan de formation de l'UL répondant aux besoins ;

- Développer nos outils de communication et de propagande (tracts locaux, site internet, réseaux, etc.) ;
- Accompagner les syndicats dans leurs activités de vie syndicale et de politique financière.

### **3 - Quelle activité envers les salariés de notre territoire ?**

Quelque soit son entreprise, son établissement, son service, notre réflexion ne peut être « déconnectée » de tout ce qui peut bouleverser profondément le tissu économique et social de la localité. Persister dans l'idée que l'on est fort parce que l'on est puissant dans son établissement, son secteur, sa fédération, alors qu'autour de soi c'est l'extension de déserts syndicaux, une telle attitude serait suicidaire.

La massification de la précarité comme l'évolution des emplois, ont contribué à fragmenter les collectifs de travail. De fait, de plus en plus de travailleurs et de travailleuses se retrouvent isolées sur leur lieu de travail.

Aller à la rencontre de tous ces salariés, là où l'on n'est peu ou pas présent pour les aider à construire la CGT dont ils ont besoin est une nécessité. Ce déploiement ne peut pas être l'affaire que des membres du bureau ou même de la CE. Il nécessite l'implication du plus grand nombre.

**C'EST TOUS  
ENSEMBLE  
QU'IL FAUT LUTTER**

Nous avons besoin d'investir dans le temps le parrainage qui ne peut s'arrêter à une information donnée ponctuellement. Nous avons besoin d'investir dans la durée et dans la permanence qui doit redevenir une des qualités de la vie syndicale.

Le premier contact avec la CGT pour des isolés, des privés d'emploi, se fait par le biais de l'accueil juridique et syndical, mais cet accueil ne peut pas être qu'une affaire de « spécialiste du droit » : chaque militant de la CGT est capable à un moment où un autre de renseigner sur la demande d'une travailleuse, d'un travailleur.

**Résolution 3 : Pour atteindre ces objectifs, l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite s'engage à :**

- Réunir les syndiquées et syndiqués isolés de l'UL au moins deux fois par an ;
- Préparer un plan de déploiement, notamment en lien avec la négociation des PAP dans les ETI où la CGT n'est pas présente ;
- Assurer un accueil juridique et syndicale, à la hauteur de nos capacités, des salariés en emploi et privé d'emploi comme des retraités.

#### **4 - Quels moyens pour notre Union locale ?**

Toutes les organisations syndicales qui ont des statuts déposés, de la plus petite structure à la plus grande, doivent présenter des comptes avec des justificatifs pour toutes les entrées et les sorties d'argent. Un critère important, pour toute la CGT et l'Union locale CGT d'Oullins-Pierre-Bénite comme tous les syndicats doivent être à jour.

La cotisation syndicale doit être notre principale ressource face aux moyens énormes du patronat. Aussi, le nombre de nos syndiquées et syndiqués ainsi que le montant de leurs cotisations sont déterminants pour créer un rapport de forces favorable pour la satisfaction de nos revendications.

La politique financière de l'Union locale CGT d'Oullins-Pierre-Bénite pour les années 2025, 2026, 2027 sera de mettre en œuvre la mise à jour de ses statuts, la publication de ses comptes ainsi que le développement du nombre de nos syndiqués et du montant des cotisations.



Elle s'engage aussi à accompagner tous les syndicats dans cette démarche de transparence financière et de syndicalisation. N'oublions pas que la cotisation syndicale est le meilleur garant de notre indépendance envers le patronat !

Les moyens humains mis à la disposition de notre Union locale sont ceux que ses syndicats et sections syndicales consentent à lui donner. Afin de mettre en œuvre l'ensemble des résolutions que nous nous

fixons collectivement, il faut que les syndicats et sections syndicales engagent une réflexion sur les moyens humains mis à disposition de notre Union locale.

**Résolution 4 : Pour atteindre ces objectifs, l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite s'engage à :**

- Assurer une politique financière permettant une vie syndicale dynamique ;
- Accompagner les syndicats dans la gestion de leurs obligations financières et légales ;
- Engager avec les syndicats une discussion sur les moyens humains mis à disposition de l'UL.

